

SOLUTIONS POUR INFRASTRUCTURES DE RECHARGE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES EN PARKING COUVERT COLLECTIF

Câble dédié FR-NIX1G1-AR 0,6/1kV IRVE

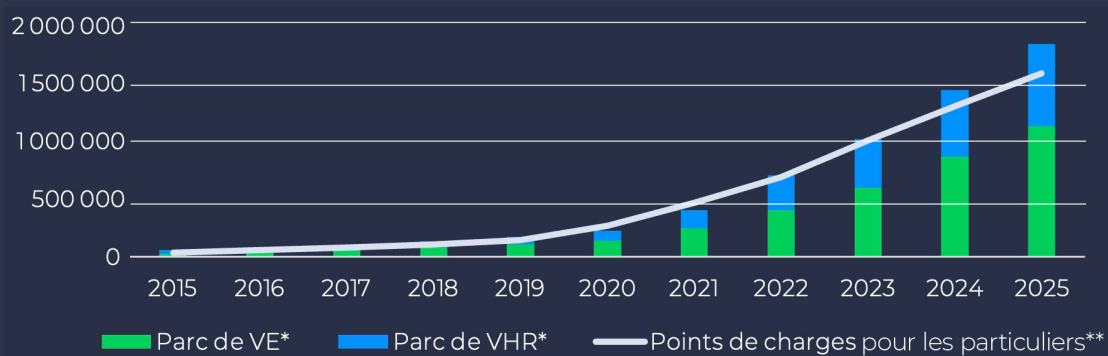
LE DÉFI DU DÉPLOIEMENT DE L'IRVE EN PARKING COUVERT

- Faute d'infrastructures, **38%** des conducteurs de Véhicules Electriques (VE) et Véhicules Hybrides Rechargeables (VHR) vivant en immeuble rechargent à domicile, contre **84%** chez les habitants de maisons individuelles.
- La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) de 2019 **encadre le déploiement des IRVE en habitat collectif**. Elle s'applique aux bâtiments neufs dont le

permis de construire a été déposé **après le 11 mars 2021**.

- Les immeubles résidentiels collectifs disposant d'au moins **10 places** de stationnement doivent pré-équiper ces emplacements.
- L'obligation concerne également les rénovations importantes représentant **25%** de la valeur du bâtiment (hors terrain).

Évolution des points de charge comparée au parc de VE et VHR en France (2015-2025)



Sources : SDES, RSVERO, ENEDIS. * Données au 1^{er} janvier de l'année. ** Données au T4 de l'année.

D'ici 2030, **8 millions de véhicules sur 40 millions en circulation** seront électriques ou hybrides rechargeables.

En copropriété et dans le tertiaire privé, nous comptabilisons **7 millions de places de stationnement**.

L'arrêt de la vente des véhicules thermiques, initialement prévue pour 2035, sera retardé.

Malgré ce changement, cette évolution fait de l'IRVE **un enjeu majeur pour les prochaines années**.

1. SIMPLIFIER LES ARCHITECTURES DE CÂBLAGE AFIN D'OPTIMISER LE DÉPLOIEMENT

LES ARCHITECTURES D'IRVE POSSIBLES EN COPROPRIÉTÉ RÉSIDENIELLE OU DANS LE TERTIAIRE

DISPOSITION EN ÉTOILE

Un compteur « services généraux » avec des sous-compteurs. Les bornes ne nécessitent pas de nouveaux points de livraison. La gestion peut être déléguée à un opérateur spécialisé pour la répartition.

DISPOSITION EN ARTÈRE

Raccordement d'un compteur + tableau dédié à l'alimentation des bornes : la gestion du service peut être déléguée à un opérateur spécialisé pour la répartition.

Au-delà de 10 emplacements, correspondant au palier déterminé dans la Loi d'Orientation et Mobilités, **la configuration en «Artère» est beaucoup plus avantageuse.**

- Elle diminue le nombre et les longueurs de câbles, offrant **plus de sécurité, moins de maintenance** potentielle et un coût optimisé.
- L'installation de bornes supplémentaires est facilitée, pas de difficulté liée au manque de place dans le compteur « services généraux » (tableau divisionnaire), ni dans les chemins de câbles.

NF C15-100 **Gestion Directe**

Infrastructure collective privée

1 point de livraison unique dédié à l'IRVE

ÉTOILE



ARTÈRE



NF C14-100 **Réseau Public ENEDIS**

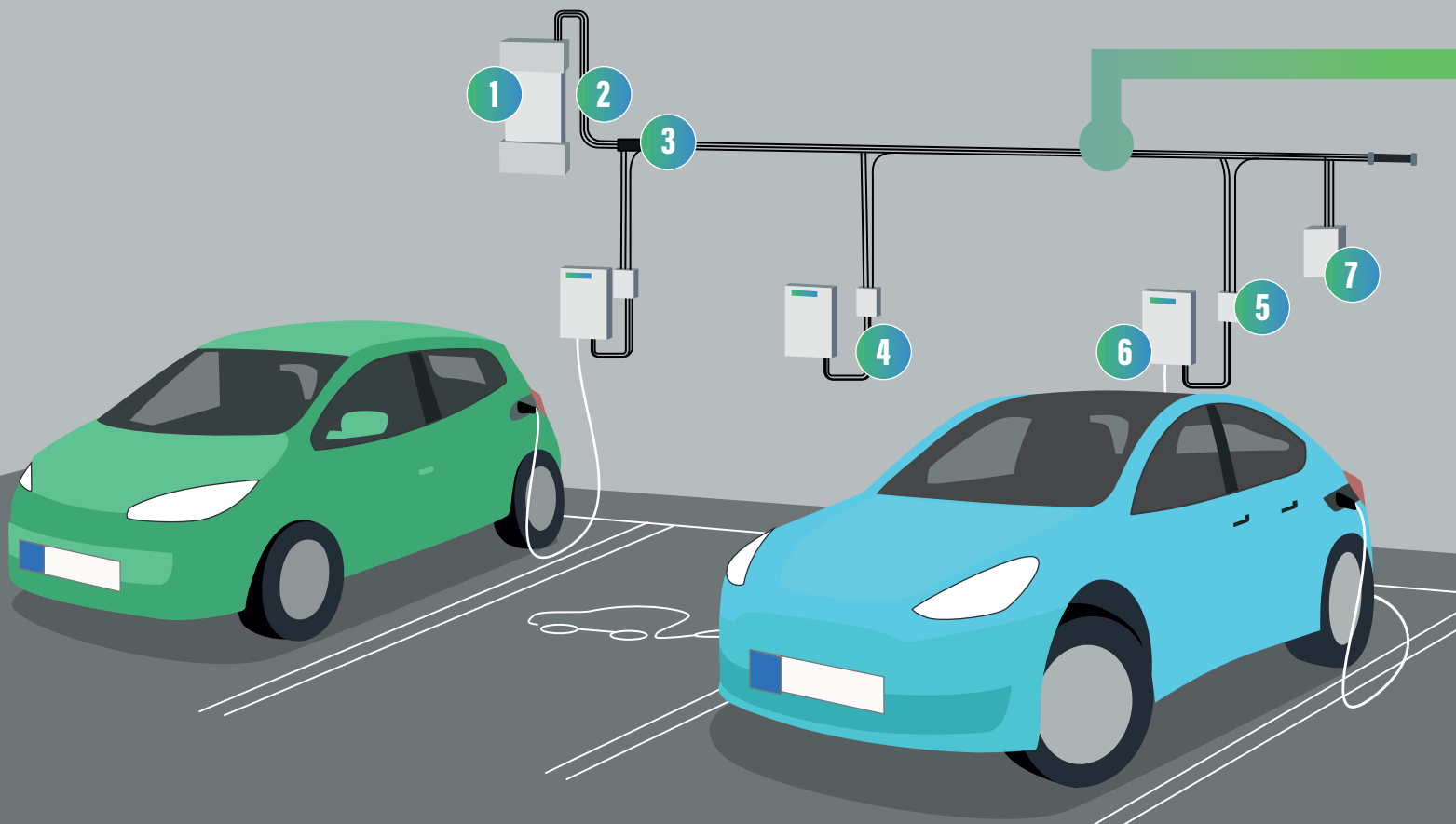
Infrastructure collective publique

1 point de livraison par borne

ARTÈRE



INSTALLATION D'UNE ARCHITECTURE "ARTÈRE"



- 1 Point de raccordement IRVE
- 2 «Artère» principale (câble FR-N1X1G1-AR IRVE) en canalisation collective
- 3 Connecteur de dérivation IRVE
- 4 Dérivation individuelle (câble FR-N1X1G1-AR IRVE)

- 5 Coffret électrique dédié à la connexion et à la sécurisation de l'IRVE, avec option d'intégration du comptage suivant les besoins du projet
- 6 Borne de recharge
- 7 Coffret d'exploitation + compteur Linky

CÂBLE FR-N1X1G1-AR IRVE

UNE SOLUTION PREMIUM POUR VOS INSTALLATIONS IRVE DANS LES PARKINGS COUVERTS

Conformément à la NF C14-100 et à la NF C15-100, le câble dédié de Prysmian permet le raccordement par boîtier de dérivation ou par connecteur à perforation d'isolant.



Conducteur

toron, rond, aluminium compacté classe 2 selon EN 60228

Isolation

composé sans halogène extrudé type X1

Gaine extérieure

composé extrudé sans halogène,
C_{ca}-s1, d1, a1
type G1
couleur : noir

CETTE SOLUTION EST COMPOSÉE :

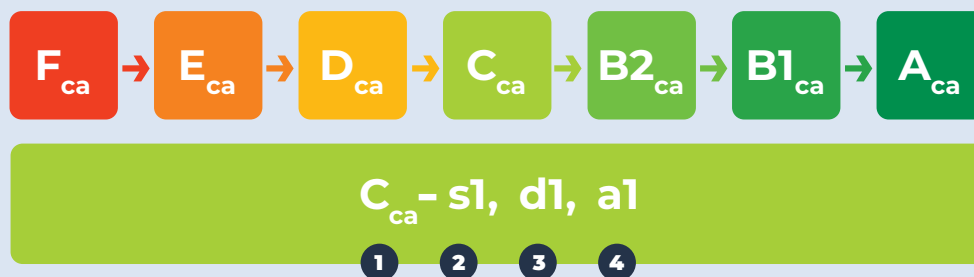
- D'un câble principal, torsade trois phases + neutre
- Il peut être posé en chemin de câble ou fixé aux parois proches des bornes
- De dérivations, torsades une / trois phases + neutre
- Pour le raccordement des bornes de recharge à l'artère

2. MIEUX PROTÉGER LES PERSONNES ET LES BIENS

Plusieurs centaines d'incendies surviennent dans les parkings couverts chaque année. Si les véhicules électriques ne génèrent pas plus de départs de feu, ils peuvent compliquer l'intervention des pompiers en raison de la chaleur dégagée et des durées d'extinction plus longues.

Dans les parkings souterrains, le feu se propage rapidement entre les véhicules et peut remonter par les gaines techniques.

Pour limiter ces risques, les câbles IRVE sans halogène de Prysmian émettent très peu de fumées opaques et quasiment aucun gaz toxique en cas d'incendie. Ils améliorent ainsi la sécurité des occupants, facilitent l'intervention des secours et contribuent à protéger durablement les biens.



1 EUROCLASSE

2 ÉMISSIONS DE FUMÉES (EN 61034-2)

- s1 : Faibles émissions de fumées
- s1a : s1 avec > 80% d'émissions de fumées
- s1b : s1 avec entre 60% et 80% d'émissions de fumées
- s2 : Émissions de fumées moyennes
- s3 : Aucun des précédents

3 GOUTTELETTES (EN 50399)

- d0 : Pas de formation de gouttelettes / particules enflammées
 - d1 : Gouttelettes / particules enflammées pendant 10 secondes maximum
 - d2 : Gouttelettes / particules enflammées persistantes > 10 secondes
- TSP 1200s ≤ 400m²
SPR max ≤ 1,5m²/s

4 ACIDITÉ DES FUMÉES (EN 60754-2)

- a1 : Acidité légère < 2,5µS/mm, pH > 4,3
- a2 : Acidité < 10µS/mm, pH > 4,3
- a3 : Acidité > 10µS/mm, pH > 4,3

3. AMBITIONS CLIMATIQUES

Prysmian, dans son objectif de leadership en matière de RSE, s'est engagé depuis 2019 dans un processus de réduction des émissions carbone visant à atteindre une neutralité carbone pour les scopes 1, 2 et 3 d'ici à 2035.



**NOUS INCORPORONS
AU MINIMUM
10% D'ALUMINIUM
RÉCYCLÉ.**

En tant que fabricant engagé, nous accompagnons les installateurs, bureaux d'études et maîtres d'ouvrage dans la mise en œuvre de solutions IRVE performantes et durables.



**NOTRE SOLUTION EST CERTIFIÉE
"CÂBLE DE FRANCE", LE LABEL DU
SYCABEL, SIGNE D'ENGAGEMENT AU
QUOTIDIEN DANS UN PROCESSUS
DE FABRICATION RESPECTUEUX DES
DISPOSITIONS D'ORDRE JURIDIQUE,
NORMATIF, SOCIAL, ÉTHIQUE ET
ENVIRONNEMENTAL.**

CHOISIR NOS CÂBLES POUR VOS PROJETS IRVE EN PARKING COUVERT, C'EST :

- Répondre aux exigences environnementales croissantes des appels d'offres
- Valoriser vos projets dans une démarche RSE concrète
- Participer activement à la décarbonation du secteur du BTP

PRYSMIAN, UN LEADER MONDIAL

Prysmian est le leader mondial des câbles et systèmes d'énergie et de télécommunications.

Avec plus de 150 ans d'expérience, Prysmian est positionné sur les marchés de la haute technologie et offre la plus large gamme de produits, services, technologies et savoir-faire.

CHEZ PRYSMIAN, **L'INNOVATION EST LA CLÉ DE VOÛTE DE NOTRE DÉMARCHE RSE**, PROPULSANT CET ENGAGEMENT VERS DES SOLUTIONS DURABLES ET AMBITIEUSES.

+ 34 000
EMPLOYÉS

30
CENTRES DE
R&D DANS LE
MONDE

Les 4 engagements fondamentaux de la politique RSE chez Prysmian en France

1. Neutralité carbone
2. Préservation de l'environnement
3. Solidarité, engagement et impact
4. Innovation et croissance durable



Prysmian Câbles et Systèmes France

Siège social - Sens

23 Avenue Aristide Briand - BP 801 - Paron - 89108 SENS Cedex

Tel +33 (0)3 86 95 76 00 / infocables.fr@prysmian.com



www.prysmian.fr